

iteipmai

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Janvier 2019

Nous vous souhaitons une excellente année !

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus
Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

fenamiphos (CAS 22224-92-6)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active fenamiphos.
>> [Lien](#)

mésotrione (CAS 104206-82-8)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active mésotrione (données confirmatoires).
>> [Lien](#)

propanil (CAS 709-98-8)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active propanil.
>> [Lien](#)

Verticillium albo-atrum strain WCS850
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active *Verticillium albo-atrum* strain WCS850.
>> [Lien](#)

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

chromafenozide (CAS 143807-66-3) – Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active chromafenozide ont été évaluées par l'EFSA.
>> [Lien](#)

dazomet (CAS 533-74-4) – Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active dazomet ont été évaluées par l'EFSA.
>> [Lien](#)

fluometuron (CAS 2164-17-2) – Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active fluometuron ont été évaluées par l'EFSA.
>> [Lien](#)

metam (CAS 137-41-7 et 137-42-8) – Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active metam ont été évaluées par l'EFSA.
>> [Lien](#)

sedaxane (CAS 874967-67-6) – Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active sedaxane ont été évaluées par l'EFSA.
>> [Lien](#)

triazoxide (CAS 72459-58-6) – Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active triazoxide ont été évaluées par l'EFSA.
>> [Lien](#)

Modifications des LMR

iprodione (CAS 36734-19-7)
Suite à la non-approbation de la substance active iprodione, les LMR sont ramenées à la limite de détermination.
Ces modifications de LMR sont applicables à partir du 31 juillet 2019.
Légumes-racines (dont angélique, bardane, gentiane, livèche, pissenlit, radis noir et raifort) 0.01 ppm
Laitue et salades (dont cresson de terre et roquette) 0.01 ppm
Epinard et feuilles similaires (dont pourpier) 0.01 ppm
Fines herbes et fleurs comestibles 0.02 ppm
Légumes-tiges (dont cardon) 0.01 ppm
Graines oléagineuses 0.01 ppm
Infusions 0.05 ppm
Epices 0.05 ppm
>> [Req \(UE\) 2019/38](#)

Propositions de modifications des LMR

aclonifen (CAS 74070-46-5)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active aclonifen sur céleris-raves/céleris-navets et sur certaines fines herbes.
>> [Lien](#)

aminopyralid (CAS 150114-71-9)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active aminopyralid sur certaines céréales.
>> [Lien](#)

captan (CAS 133-06-2)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active captan sur canneberge et houblon.
>> [Lien \(canneberge\)](#)
>> [Lien \(houblon\)](#)

lambda-cyhalothrine (CAS 91465-08-6)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active lambda-cyhalothrine sur céleris (tiges), fenouil (tiges) et riz.
>> [Lien](#)

spiromesifen (CAS 283594-90-1)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active spiromesifen sur grains de café (tolérance à l'import).
>> [Lien](#)

spirotramat (CAS 203313-25-1)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active spirotramat sur différentes cultures.
>> [Lien](#)

tetraconazole (CAS 112281-77-3)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active tetraconazole sur kaki, graines de lin et graines de pavot.
>> [Lien](#)

trifloxystrobine (CAS 141517-21-7)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active trifloxystrobine sur broccoli.
>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Divers

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

[iteipmai](#) | BP 80009 - 49120 Chemillé-en-Anjou | [www.iteipmai.fr](#)



ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)